

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 010-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 3 avril 2019, le Règlement numéro 010-01 intitulé « Règlement modifiant le Règlement 010 afin de spécifier la tarification des services en cas de manquement à des règlements municipaux et la tarification des services effectués par des sous-traitants».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 10 avril 2019

La greffière,

flavie ROBITAILLE